

Mons - Centre Sportif la Sapinette. Désignation d'un auteur de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux de restructuration.



Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar, 30 B-1000 Bruxelles

+32 27408000

e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

Rectificatif

Avis d'information complémentaire ou avis rectificatif

Directive 2014/23/UE

Directive 2014/24/UE

Directive 2014/25/UE

Rappel: si la rectification ou l'ajout d'informations entraîne une modification substantielle des conditions indiquées dans l'avis de marché original, il sera alors nécessaire de proroger les dates limites initialement prévues ou de lancer une nouvelle procédure.

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice (tel qu'indiqué dans l'avis original)

I.1) Nom et adresses ¹

Nom officiel: Fédération Wallonie-Bruxelles – Direction des Infrastructures		Numéro national d'identification: ² 0316.380.940_537225	
Adresse postale: Boulevard Leopold II, 44			
Ville: Bruxelles	Code NUTS: BE100	Code postal: 1080	Pays: Belgique
Point(s) de contact: Mme Typhaine Moogin		Téléphone: +32 24133862	
Courriel: typhaine.moogin@cfwb.be		Fax:	
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) http://www.infrastructures.cfwb.be/index.php?id=100			
Adresse du profil d'acheteur: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=339330			

Mons - Centre Sportif la Sapinette. Désignation d'un auteur de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux de restructuration.

Section II: Objet (tel qu'indiqué dans l'avis original)

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: Mons - Centre Sportif la Sapinette. Désignation d'un auteur de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux de restructuration.	Numéro de référence: ² CA - CF-DISSAJMJ_3132-2018-00527-F02_1
II.1.2) Code CPV principal: 71200000 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.1.3) Type de marché <input type="radio"/> Travaux <input type="radio"/> Fournitures <input checked="" type="radio"/> Services	
II.1.4) Description succincte: Les services concernent l'étude et le suivi de l'exécution des travaux de restructuration du Centre sportif "La Sapinette". En périphérie de Mons, ce centre regroupe les formations de Haut Niveau de l'Association Francophone de Tennis et de la Fédération Francophone de Gymnastique ainsi que l'ADEPS. Vétustes, les infrastructures actuelles ne répondent plus aux normes, certains services sont insuffisants. L'objectif est de résoudre ces problèmes et d'assurer le développement du centre pour un rayonnement international du tennis et de la gym et l'épanouissement de tous. Tenant compte des caractéristiques paysagères du lieu, il s'agit d'y aménager des infrastructures : d'accueil pour les visiteurs (restaurant, logement), pour le sport de haut niveau (tennis et gym) et le sport pour tous (dont nautique). La surface brute est de +/- 60.000 m², dont 34.000 m² extérieurs. Le montant des travaux est estimé à 21.600.000 € HTVA abords compris, un phasage des travaux sera prévu.	

Mons - Centre Sportif la Sapinette. Désignation d'un auteur de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux de restructuration.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) 24/05/2019

VI.6) Référence de l'avis original

Avis original envoyé par ⁷ eNotices TED eSender Autres:
Login TED eSender: ⁷ **BE001** login client TED eSender: ⁷
Référence de l'avis: ⁷ (année et numéro de document) **2019-512932**
Numéro de l'avis au JO série S: **2019/S 086-206943**
Date d'envoi de l'avis original: ⁷ (jj/mm/aaaa) **02/05/2019**

Mons - Centre Sportif la Sapinette. Désignation d'un auteur de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux de restructuration.

Section VII: Modifications

VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter

VII.1.1) Motif de la modification ⁷ <input checked="" type="radio"/> Modification des informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur <input type="radio"/> Publication sur le TED non conforme aux informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur		
VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original ¹ (indiquer les numéros de section et de paragraphe concernés de l'avis original)		
Numéro de section: I.1) Lot n°: ² Endroit où se trouve le texte à rectifier: Téléphone	Au lieu de: +32 4133862	Lire: +32 24133862
Numéro de section: VI.3) Lot n°: ² Endroit où se trouve le texte à rectifier: Informations complémentaires	Au lieu de: [1] Le présent avis de marché est complété par les annexes suivantes : Annexe 1. formulaire DUME.xml Annexe 2. Critères de limitation du nombre de candidatures retenues & contenu du dossier de candidature [2] La procédure se déroule en deux temps : 1) Sélection qualitative : sélection de 3 à 5 candidats sur base du dossier de candidature ; ces derniers sont invités à remettre offre ; 2) Attribution du marché à un des soumissionnaires sur base des offres déposées et de leur défense orale. Les offres seront constituées d'une pré-esquisse rendant compte des propositions fonctionnelles et conceptuelles formulées par les soumissionnaires. [3] Le Cahier des charges régissant le marché sera envoyé uniquement aux candidats retenus au terme de la sélection qualitative et donc invités à remettre offre, conformément à l'article 65 de la loi du 17 juin 2016. [4] Le site est libre d'accès aux heures d'ouverture du centre. Une séance de questions-réponses sera organisée pour les soumissionnaires après la sélection qualitative. [5] L'adjudicateur sera assisté dans ses choix par un jury composé de membres tant intérieurs qu'extérieurs à l'adjudicateur. Seront conviés des représentants de l'adjudicateur, de l'urbanisme, mais également des représentants des futurs utilisateurs, de la Cellule architecture ainsi que 3 ou 4 experts extérieurs. [6] Chaque soumissionnaire ayant remis une offre complète et régulière conformément au Cahier des charges et l'ayant défendue devant le jury recevra un dédommagement forfaitaire de 15.000 EUR. S'agissant d'un dédommagement, il n'y a pas d'application de la TVA. Pour l'adjudicataire du présent marché, cette somme sera également versée mais ensuite déduite de la première facture qui suit le démarrage des études. La TVA sera alors comptée en sus.	Lire: [1] Le présent avis de marché est complété par les annexes suivantes : Annexe 1. formulaire DUME.xml Annexe 2. Critères de limitation du nombre de candidatures retenues & contenu du dossier de candidature Par le biais du présent erratum, l'annexe suivante est ajoutée : Annexe 3. À propos du projet de restructuration [2] La procédure se déroule en deux temps : 1) Sélection qualitative : sélection de 3 à 5 candidats sur base du dossier de candidature ; ces derniers sont invités à remettre offre ; 2) Attribution du marché à un des soumissionnaires sur base des offres déposées et de leur défense orale. Les offres seront constituées d'une pré-esquisse rendant compte des propositions fonctionnelles et conceptuelles formulées par les soumissionnaires. [3] Le Cahier des charges régissant le marché sera envoyé uniquement aux candidats retenus au terme de la sélection qualitative et donc invités à remettre offre, conformément à l'article 65 de la loi du 17 juin 2016. [4] Le site est libre d'accès aux heures d'ouverture du centre. Une séance de questions-réponses sera organisée pour les soumissionnaires après la sélection qualitative. [5] L'adjudicateur sera assisté dans ses choix par un jury composé de membres tant intérieurs qu'extérieurs à l'adjudicateur. Seront conviés des représentants de l'adjudicateur, de l'urbanisme, mais également des représentants des futurs utilisateurs, de la Cellule architecture ainsi que 3 ou 4 experts extérieurs. [6] Chaque soumissionnaire ayant remis une offre complète et régulière conformément au Cahier des charges et l'ayant défendue devant le jury recevra un dédommagement forfaitaire de 15.000 EUR. S'agissant d'un dédommagement, il n'y a pas d'application de la TVA. Pour l'adjudicataire du présent marché, cette somme sera également versée mais ensuite déduite de la première facture qui suit le démarrage des études. La TVA sera alors comptée en sus.

VII.2) Autres informations complémentaires: ²

Par le biais du présent erratum, l'annexe suivante est ajoutée : Annexe 3. À propos du projet de restructuration.
 Section I.1 : Le numéro de téléphone du point de contact est le : +32 2 4133862

Mons - Centre Sportif la Sapinette. Désignation d'un auteur de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux de restructuration.

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁷ informations obligatoires non destinées à être publiées